

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2017**

Le conseil municipal, dûment convoqué le 26 juin 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaients présents : Murielle BARBECOT - Thierry DUSSAUGE - Sylvie PEGOURIE - Michèle PAEMELAERE – Patricia ALLOUCHE - Jean-Marie MANGEOT - Martial FAILLET - Patrice LAPIERRE - Christian MARCUCCILLI.

Excusés : Marie-Jeanne LIATOUT (pouvoir à T.DUSSAUGE) - Elizabeth MAQUET (pouvoir à P.ALLOUCHE)

Absents : Norberto DIAS - Laurent DUTKIEWICZ - Jacky NOUET.

Secrétaire de séance : Sylvie PEGOURIE

Le compte-rendu de la séance du 6 juin n'apporte aucune remarque.

Monsieur le maire sollicite l'accord de l'assemblée pour rajouter un point à l'ordre du jour :

- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la construction du mur du cimetière

L'assemblée accepte à l'unanimité.

Madame BACONNIER, vice-présidente à la proximité et à la mutualisation à la communauté de communes de la Dombes sollicite les attentes des élus et présente les projets de mutualisation.

Plusieurs demandes de mutualisation sont présentées.

Concernant la communauté de communes, les élus souhaitent avoir un point financier de la fusion et connaître le nombre d'agents avant et après la fusion.

L'association SMHA vient présenter leur projet d'organisation des journées du patrimoine le 17 septembre prochain. L'assemblée donne son accord pour mettre le préau de l'école et la salle associative à la disposition de l'association.

#### **CONVENTION SRCT**

Monsieur le Maire présente la convention de mandat entre le Syndicat des Rivières des Territoires de Chalaronne et la commune pour l'acquisition du matériel de désherbage alternatif qui vise à supprimer l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts pour un montant à charge de la commune de 3 690 € TTC. La convention a pour objet de confier au syndicat le soin d'entreprendre toutes les démarches relatives à l'acquisition de ce matériel et de solliciter les subventions à hauteur de 80 % auprès de l'Agence de l'Eau.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer cette convention.

### **RENOUVELLEMENT MARCHE DE GAZ – ENGIE**

Monsieur le Maire rappelle le contrat de fourniture de gaz naturel signé avec ENGIE et qui arrive à échéance le 31 août prochain. Il propose son renouvellement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 2 abstentions et 10 pour (dont 2 pouvoirs) de renouveler le contrat de fourniture de gaz.

### **DEMANDE DE REMBOURSEMENT LOCATION SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire transmet à l'assemblée la demande de Monsieur GENTILE Bernard, qui pour des raisons familiales, demande l'annulation de la location de la salle des fêtes pour les 19 et 20 août 2017. Une somme de 95 Euro avait été encaissée pour cette réservation.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité décide d'annuler cette réservation et autorise Monsieur le Maire à procéder à son remboursement.

### **DECISIONS MODIFICATIVES**

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
<i>Libellé</i>	<i>Article</i>	<i>Op.</i>	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Dépenses imprévues	022		- 1800			
Virement section investissement	023		14 800			
dotation forfaitaire	7411			- 1000		
Dotation solidarité rurale	74121			14 000		
Virement de la section de fonctionnement	021					14 800
Réserve parlementaire	1328	160				6 000
Dotation équipement mur du cimetière	1341	178				- 6 000
Voirie route de Birieux	21316	160			15 300	
Signalétique mairie	2151	173			1 000	
Affichage et drapeaux mairie	2158	147			3 000	
Informatique école	2158	156			1 500	
Informatique école	2158	178			- 15 000	
Informatique école	2183	178			9 000	
<b>TOTAL</b>			<b>13 000</b>	<b>13 000</b>	<b>14 800</b>	<b>14 800</b>

Ces décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité.

### **RETRAIT DELIBERATION ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE**

Vu la délibération n° 2017/28 en date du 6 juin 2017 portant sur l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et vu la demande du Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication précisant que les communes situées sur le territoire de RSE ne peuvent pas rejoindre le groupement, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retirer cette délibération.  
Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité accepte ce retrait.

### **RAPPORT ANNUEL D'ASSAINISSEMENT**

L'assemblée prend connaissance du rapport annuel du délégataire sur le service assainissement.

En raison des chiffres erronés présentés dans ce rapport, l'assemblée décide de reporter l'approbation du rapport de la commune.

### **DEMANDE DE SUBVENTION – MUR DU CIMETIERE**

La réserve parlementaire concernant l'achat de matériel informatique pour l'école ayant été refusée, monsieur le Maire propose de solliciter Mr le sénateur Chaize pour la construction du mur d'enceinte du cimetière. Ce programme pourrait être inscrit au budget 2017.  
Il donne connaissance de l'estimation financière de ces travaux se montant à 12 706,50 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve ces travaux et sollicite auprès de monsieur le sénateur Patrick CHAIZE une subvention au titre de la réserve parlementaire.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Pour un baptême républicain peut-il y avoir deux parrains ou deux marraines. Pas de problème pour Mr le Maire.
- Le forum des associations aura lieu le 2 septembre 2017 à la salle des fêtes à partir de 8h 30.
- Deux mâts de 6 mètres seront commandés et installés dans l'espace vert, 1 pour le drapeau français et 1 pour le drapeau européen.
- Un devis va être établi pour la signalétique de la mairie sur le bandeau en béton au-dessus de l'entrée et le logo de SAINT MARCEL sera positionnée sur les vitres du SAS (en fonction du prix)

La séance est levée à 23h 30.